

L'édito

> Maîtriser les frais financiers

Les turbulences des marchés financiers de ces derniers mois ont mis en lumière les risques pris par certaines collectivités en matière de recours à l'emprunt. En effet, des établissements bancaires ont proposé aux communes, départements et établissements publics, des offres de prêt de plus en plus sophistiquées sous l'appellation de « prêt structuré » se présentant en deux temps de remboursement. Une première partie, courte, de 1 à 4 ans, est basée sur un taux bien inférieur au taux bancaire classique (voire même à 0 %) et assurée à la collectivité une charge d'intérêt réduite. La deuxième partie, plus longue, de 5 à 15 ans, est calculée sur un taux indexé sur les indices financiers classiques, d'une part, et, d'autre part, sur les écarts de variations de taux de change entre monnaies (exemple : yen/dollar ou franc suisse/dollar ou yen /franc suisse, etc.). Ce montage a permis à des collectivités de maîtriser les coûts financiers de leurs emprunts tant que la situation des marchés financiers restait stable. Par contre, en période perturbée comme celle que nous vivons, les risques apparaissent car dans ce système la progression des taux est sans limite et les intérêts à payer risquent de peser lourd dans le budget de certains établissements publics. Au cours des dix dernières années la commune de Saint-Denis-lès-Bourg s'est structurée, s'est développée, a investi pour répondre aux besoins de ses habitants. Tout cela a un coût qu'il faut financer et les conseils municipaux successifs ont fait des choix stratégiques en veillant à respecter deux règles de base :
- tout d'abord, rechercher un équilibre entre autofinancement, subvention et emprunt afin de limiter le montant de ce dernier ;
- ensuite, rejeter tout choix de financement comportant un risque non maîtrisable car on ne joue pas avec l'argent du contribuable, ce qui tout naturellement a écarté du choix des élus le recours aux « prêts structurés ». Au début de l'année 2008, l'encours de la dette de la commune était réparti entre 14 % de prêts à taux variable classique et 86 % de prêts à taux fixes et depuis cette date aucun emprunt nouveau n'a été contracté. ●

Le maire
Jacques Nallet

Rectificatif
En p.1 du bulletin de septembre 2008, une erreur s'est glissée dans le n° de tél. de la police municipale. Le bon n° est le 06 08 57 15 67.



> p. 2



> p. 3



> p. 4



S O M M A I R E

- > Conseil municipalPAGE 2
- > Cadre de vie
Questions d'environnement
Approche environnementale
de l'urbanismePAGE 3
- > Vie locale
Chaufferie bois
Jumelage franco-allemand
Droits de l'enfant
BibliothèquePAGE 4

École du Village Chronique d'une reconstruction

Le projet de réaménagement de l'école avance. Prochaine étape : la sélection du cabinet d'architecture, à partir de janvier. Les travaux devraient démarrer en 2009.



La déconstruction pendant l'été 2008 du bâtiment fissuré a agrandi la cour de l'école et l'enseignement s'effectue dans les mêmes locaux que l'année dernière.

Fin 2006, les fissures sur les murs en mâchefer de l'école du Village, construits dans les années 1936/39, entraînaient par mesure de précaution la fermeture de trois classes. Dès lors, le projet de réaménagement du groupe scolaire s'est affirmé comme l'une des priorités de la municipalité. Dans un premier temps, les bâtiments défectueux ont été déconstruits afin de favoriser le recyclage des matériaux, puis les structures restantes ont été démolies au cours de l'été 2008. Le conseil municipal du 10 octobre dernier a voté à l'unanimité le projet de reconstruction de l'école présenté par la commission Enfance et vie scolaire. Il s'agissait du 7^e scénario proposé par M^{me} Gagès, programmatrice du cabinet Idée Première. Objectifs de ce projet : répondre aux besoins actuels et futurs

de la population scolaire, en offrant un cadre d'enseignement fonctionnel et agréable, adapté à l'évolution des modes éducatifs. La nouvelle composition des lieux permettra, par exemple, d'accueillir des classes dédoublées. La BCD (bibliothèque centre de documentation) et la salle informatique seront réaménagées. L'ensemble sera construit dans le respect des normes environnementales, privilégiant le développement durable.

> Une évolution concertée

Le périmètre de la future école sera modifié et agrandi pour atteindre 1600 m². L'école comptera 8 classes, mais le site permettra une extension de 4 classes supplémentaires si besoin. Le restaurant scolaire doit être entièrement reconstruit et les espaces spécifiques nécessaires, dont la salle d'informatique, seront annexés au bâtiment principal. Fin novembre 2008, une deuxième réunion d'information exposera aux acteurs de la vie scolaire et associative l'avancée du projet et permettra de recueillir les avis des participants,

traduisant ainsi le souhait des élus de les associer à la conduite du projet.

> Un projet ambitieux

Dès ce mois de novembre, une commission composée d'élus et de professionnels lancera l'appel d'offres pour le concours d'architectes. Trois cabinets seront retenus. Un cahier des charges leur sera confié. Ils devront fournir une esquisse de l'ensemble du groupe scolaire réaménagé. La commission attribuera définitivement le projet au cabinet sélectionné au printemps 2009. Pendant la durée des travaux, les élus s'engagent à proposer et à mettre en œuvre des solutions d'aménagements provisoires afin d'assurer au mieux la continuité des activités scolaires et périscolaires, à proximité de l'école actuelle. ●



À l'école des Vavres, la rentrée s'est effectuée avec 20 enfants de plus que prévu.

> Échos des Vavres

À l'école maternelle des Vavres, suite à la mobilisation des élus et des parents d'élèves à la rentrée 2008 pour l'ouverture d'une 5^e classe – l'effectif est passé de 95 enfants l'an dernier à plus de 120 aujourd'hui –, l'Inspection d'académie a attribué un demi-poste d'enseignant supplémentaire. En parallèle, la commune a créé un poste à temps partiel d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem).

Expression du groupe Minoritaire

Des questions sur l'école du village ? Enfin, ce dossier avance. Ce projet était et reste une de nos priorités, il nous concerne tous. Nous serons vigilants sur son déroulement et nous voulons que vous y soyez associés. Cette école est celle de nos enfants, nous la voulons fonctionnelle, conviviale et intégrée dans la vie de la commune. Nous sommes également sensibles à l'inquiétude des familles qui s'interrogent sur l'organisation de l'accueil des élèves durant les travaux. Nous veillerons à votre information sur les différentes solutions possibles. Par ailleurs, en cas de grève dans les écoles primaires, la loi impose un droit d'accueil. Nous sommes intervenus lors du dernier conseil municipal pour demander la mise en œuvre de ce service.

Annie Réty, tél. 0663427690
Bruno Marvie, tél. 0474214318
Véronique Herbreteau, tél. 0474216011



> SÉANCES des 3 et 10 OCTOBRE

■ Basket et cyclisme

La convention avec le Basket club de Viriat (BCV), accueilli une fois par semaine par la commune, a été renouvelée. Suite à un intense débat sur la subvention sollicitée par les organisateurs de l'épreuve cycliste La Transversale des As 2009, le conseil a décidé d'accorder une subvention identique à celle de 2008, soit 2 800 €.



Les jeunes du Basket-club de Viriat à l'entraînement.

■ Pôle socioculturel

En prévision d'un investissement de 54400 € HT en équipements et matériels pour le pôle qui ouvrira en 2009, une subvention sera sollicitée auprès de la CAF de l'Ain.



Le chantier de construction avance.

■ Conscrits : faire la fête en toute sécurité routière



Les « 20 ans » ont débuté la traditionnelle tournée des conscrits.

Le 28 novembre, à 20h30, à la salle des fêtes, la commune et l'amicale classes en 9 invitent les parents, les conscrits, les « croûtonniers » et les présidents de toutes les classes à une réunion d'information animée par la Prévention routière. L'opération s'inscrit dans une démarche partenariale de sensibilisation, conviant les jeunes à veiller à leur consommation d'alcool et à s'engager dans le dispositif Sam - « Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas » - afin que la fête des conscrits se déroule dans les meilleures conditions.

Tous les habitants sont invités à s'associer à cette démarche de prévention. Merci à tous d'accueillir la traditionnelle tournée des conscrits qui, d'octobre à février, se rendent dans chaque foyer afin de collecter les fonds nécessaires à l'organisation de la fête.

■ Conseil municipal d'enfants

Une aide de 3000 € est accordée au conseil municipal d'enfants pour son projet de visite de l'Assemblée nationale. Cet accord anticipé par rapport au budget 2009 permettra d'honorer les avances indispensables aux réservations de l'hébergement et du transport.

■ Recensement de la population

Il aura lieu sur Saint-Denis du 15 janvier au 14 février 2009 (le dernier ayant eu lieu en 2004). 10 agents recenseurs, recrutés et formés par la commune, feront une tournée de reconnaissance entre les 5 et 13 janvier. Merci de leur réserver un bon accueil. La coordination du recensement sera assurée par Pascal Cierniewski, policier municipal, Denise Tonnard et Bernard Maclat. Le recensement permet de dénombrer les logements, la population, et décrire les caractéristiques démographiques et sociales. Il contribue à fixer, selon le nombre d'habitants, la dotation de fonctionnement versée par l'État à la commune, dotation qui constitue une part importante du budget communal.

■ Chauffage de l'église

Le coût définitif de la rénovation totale du chauffage de l'église, y compris les travaux de maçonnerie, est de 61504 € HT. Le comité paroissial, conformément à ses engagements antérieurs, participe pour 26000 €, correspondant à la partie « chauffage » des travaux.

■ Chargé de mission de l'Armée

Alain Royer, chargé de mission de la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey, sera mis à disposition de la commune, afin de développer les liens Armée/Nation. En lien régulier et actif avec le correspondant Défense de la commune, Daniel Godier, conseiller municipal, il participera aux cérémonies patriotiques et autres événements (forum emploi, conférences...), à la préparation des manifestations organisées par le ministère de la Défense, et facilitera le recrutement des candidats à l'Armée de l'air.

> État civil

NAISSANCES : Elsa Fantasse (21/09), Maëlle Félix (28/09), Pierre-Louis Bougon (02/10), Clémence Gonnet (02/10), Milo Gleyze (13/10), Sana Morcelli (15/10), Kylian Guigue (21/10), Elina et Lou-Anne Lusy (27/10), Julia Salque (29/10), Thomas Bare (30/10).

MARIAGES : Romain Salque et Violaine Saumet (06/09).

DÉCÈS : Gérard Rozier (29/08), Abderrahmane Saffah (27/09), Annie Michaud épouse Fournier (03/10).

en Bref...

■ Jeux de boules



Suite à une malfaçon, les surfaces des huit terrains de boules lyonnaises situés près de la chaufferie bois ont été refaites, à la charge de l'entreprise. Les terrains sont désormais équipés d'un revêtement en gore, plus résistant et pratique par tous les temps.

■ Octobre rose

Saint-Denis s'associe à la campagne de mobilisation contre le cancer du sein organisée par l'ODLC (Office départemental de lutte contre le cancer), invitant les communes à éclairer en rose les bâtiments publics durant le mois d'octobre.

■ Enquête ménages

Du 20 octobre au 12 décembre, l'Insee Rhône-Alpes réalise une enquête sur les relations familiales et intergénérationnelles. L'enquêteur, muni d'une carte officielle, contacte les personnes ayant déjà répondu à un questionnaire en 2005. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

■ Recensement militaire

Obligatoire pour tous les jeunes, le recensement militaire est à effectuer dans les 3 mois suivant leur 16^e anniversaire. Se présenter en mairie, avec la carte nationale d'identité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile. L'attestation de recensement délivrée est nécessaire pour s'inscrire aux examens et concours (bac, permis de conduire...). Les jeunes ayant omis d'accomplir cette formalité sont invités à régulariser leur situation, ainsi que ceux devenus français entre 16 et 25 ans.

■ Conseil municipal d'enfants : bienvenue aux nouveaux élus



La nouvelle équipe du CME compte 20 membres, dont 10 nouveaux élus.

Le 20 septembre, les Sandeniens nés en 1999 ont élu leurs représentants au conseil municipal d'enfants. Les jeunes conseillers, répartis en deux commissions : Temps libre, solidarité, santé et Mon environnement, ma commune, se réunissent le mercredi, hors vacances scolaires.

Sous la responsabilité de Catherine Gallet, conseillère municipale, ils ont exprimé leur volonté de s'engager dans de nouvelles actions citoyennes et d'être pleinement associés aux décisions de la commune. Exemple de nouveau projet : aménager le

square du Pré Joli. Première action de l'année: la participation active aux cérémonies du 11 novembre, commémorant le 90^e anniversaire de l'armistice. La préparation des cartes de vœux accompagnant les colis de Noël offerts par le CCAS aux personnes âgées est en préparation.

Projet d'envergure: les jeunes conseillers se rendront à Paris les 7/8 avril 2009, pour visiter l'Assemblée nationale où ils seront accueillis par Xavier Breton, député de l'Ain.

La nouvelle équipe

Manon Cartillier, Sibel Celik, Noémie Charmont, Claire Darracq, Valentine Farge, Justine Gonnet, Marine Lemièrre, Éléa Lotellier, Gwendoline Victor et Inès Guillon, élus en 2008 (nés en 1999), ont rejoint Filip Bani, Hatim Bekkadour, Charlotte Collard, Tom Cuisant, Cynthia Jacquet, Manon Largeot, Loris Paba, Alexandre Roux, Camille Sevoz et Loïck Tourais, élus en 2007 (nés en 1998). Chaque conseiller a un mandat de deux ans. <http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>



Une étude a été menée pour l'aménagement du vallon de la Viole.

QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT

REPENSER NOS DÉPLACEMENTS

Un quart des émissions de gaz à effet de serre proviennent des transports, dont plus de 55 % des voitures*. Il est grand temps de repenser nos déplacements. Des alternatives existent, des initiatives se mettent en place.

* Source : IFEN (Institut français de l'environnement)

Covoiturer

La Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse a créé un service gratuit de covoiturage qui permet aux automobilistes et aux personnes sans voiture de partager trajets et frais, pour se rendre au travail, à un spectacle... Une bonne idée qui permet de réduire aussi les bouchons, la pollution, la fatigue, et qui offre un gain de convivialité. Pourquoi ne pas créer un tel service sur notre secteur ? Le 30 octobre, une rencontre réunissait des élus de Saint-Denis et de la communauté de communes de Montrevel pour échanger sur les pratiques de développement durable.

Marcher

Autre initiative, le pédibus ou ramassage scolaire pédestre : des parents et des bénévoles accompagnent un groupe d'enfants du domicile à l'école et vice-versa, selon un trajet défini et des horaires fixes comme une ligne de bus. Le pédibus est en marche sur trois écoles primaires de Bourg-en-Bresse, débute sur Péronnas et est en projet sur le quartier des Vavres.



Pédaler

Du 16 au 22 septembre, marche à pied et vélo étaient au cœur de la Semaine européenne de la mobilité organisée par L'agglo et divers partenaires. Le mardi, le Conseil général invitait à découvrir le pédibus de l'école Charles Robin à Bourg-en-Bresse. Le mercredi, la balade nocturne « Pédalez en soirée » proposée par l'association Bourg Nature Environnement avait pour destination le Verger gourmand de Christophe Baguet, producteur de fruits rouges biologiques à Saint-Denis.



Les cyclistes du soir ont visité la micro-entreprise de production de confitures, gelées et autres spécialités gourmandes de Christophe Baguet.

Pour en savoir plus :

- . www.helianthe.org : bulletin de septembre 2008
- . www.covoiturage.cc-montrevelenbresse.fr
- . www.ademe.fr : guide Se déplacer malin, calculatrice et comparateurs éco-déplacements...

Approche environnementale de l'urbanisme

Un outil d'avenir

L'approche environnementale de l'urbanisme (AEU) constitue pour les collectivités un outil d'aide à la décision visant à faciliter une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux (eau, déchets, énergie, transports, bruit, paysage, climat...) dans les projets d'aménagement et en faire un élément fondateur des choix urbains.



L'aménagement du quartier de la Viole, avec la création de nouveaux logements, équipements publics, commerces et activités, dans le respect de l'environnement, est un enjeu fort du développement de la commune.

Saint-Denis-lès-Bourg est pour l'instant la seule commune de L'agglo à s'être engagée dans cette démarche novatrice. L'AEU s'inscrit dans le cadre du programme d'aménagement du quartier de la Viole, initié depuis plusieurs années, en cohérence avec les travaux réalisés récemment (création de voiries et desserte piétonne, construction de la Petite unité de vie, de logements locatifs et du pôle socioculturel). Elle a pour objectifs d'aider à la réflexion pour implanter des nouveaux logements, des commerces et des activités, et maintenir un large espace naturel.



Après des études en sciences de l'environnement, Guillaume Fauvet a intégré le ministère de l'Équipement en 2002 en tant qu'ingénieur de l'environnement. Il est aujourd'hui chargé de mission Développement durable en Saône-et-Loire. Conseiller municipal de Saint-Denis, il est membre des commissions Développement durable, Aménagement du territoire, Enfance et vie scolaire, et a été nommé délégué à l'approche environnementale de l'urbanisme.

Pourquoi cette démarche ?

« Élaborée par l'Ademe*, la démarche de l'AEU nourrit la réflexion de la commune et permet de faire évoluer progressivement le projet d'aménagement afin de concilier les impératifs de qualité recherchés par la commune et les exigences réglementaires fixées par le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) Bourg-Bresse-Revermont » souligne Guillaume Fauvet.

Proche des groupes scolaires et des centres de services et commerciaux, le quartier de la Viole doit être pensé comme une extension naturelle du centre-village mais aussi comme un trait d'union avec les autres quartiers de Saint-Denis, présents et futurs. Le déploiement de l'AEU implique plusieurs étapes, menées conjointement par des

urbanistes, architectes et spécialistes de l'environnement avec l'appui du CAUE** : diagnostic du secteur, plan de composition du quartier puis cahier des charges détaillant les actions à mettre en œuvre lors des travaux d'aménagement du quartier. Lancée au cours du second semestre 2007, l'initiative prendra fin au terme de l'année 2008.

Préserver l'environnement

La conception de ce véritable « écoquartier » est pensée pour réduire son impact sur l'environnement, offrir un confort et un cadre de vie agréable à ses futurs habitants et s'intégrer harmonieusement au tissu urbain existant.

Ainsi, la conception, l'implantation et le choix des matériaux des bâtiments sont pensés pour diminuer les dépenses énergétiques et favoriser l'utilisation des énergies renouvelables et l'ensoleillement naturel. Il est encore trop tôt pour annoncer avec certitude les choix qui seront faits dans ce domaine. La création d'itinéraires piétons et cyclables

doit favoriser les déplacements doux et l'utilisation des transports en commun, tout en optimisant la localisation du stationnement. Une gestion alternative des eaux pluviales privilégie la récupération des eaux de ruissellement et leur réutilisation à des fins domestiques (arrosage, chasses d'eau...). Des recommandations seront également émises pour favoriser la valorisation de l'espace naturel que représente le vallon de la Viole et son utilisation à des fins paysagères et de loisirs.

L'AEU s'attache également à optimiser la collecte et le recyclage des déchets, à minimiser l'impact sonore de la route de Trévoux ou encore les nuisances occasionnées par les chantiers de construction. L'AEU est cofinancée à 70 % par l'Ademe, L'agglo et l'agence de développement économique CAP 3B.

* Agence nationale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
** Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement

Les infos de L'agglo

www.agglo-bourgenbresse.fr



Réduire les déchets

Du 22 au 30 novembre, L'agglo, Organom*, la Frapna et l'ATTD** s'associent à la Semaine nationale de réduction des déchets. Le mercredi 26, des sacs réutilisables, à glisser dans la poche ou le sac à main, seront distribués sur le marché de Bourg-en-Bresse, avec l'association EPI***. Durant la semaine, des actions de sensibilisation aux achats « responsables » seront menées dans deux centres commerciaux. Des affichettes et autocollants à apposer à l'intérieur des bacs à ordures ménagères, rappelant les règles essentielles du tri, seront également diffusés.

En France, la quantité de déchets a doublé en 40 ans. Sur L'agglo, le poids des ordures ménagères s'élève à 255,60 kg par an par habitant, celui des déchets recyclés issus de la collecte sélective à 56,12 kg. Quelques gestes simples et efficaces permettent

à chacun de réduire ses déchets, à la maison, au travail, à l'école... Exemples : éviter les produits sur-emballés, acheter des denrées alimentaires en vrac ou à la coupe, utiliser des piles, rasoirs, briquets et stylos rechargeables, des ampoules basse consommation, des sacs réutilisables, imprimer recto-verso, refuser les publicités dans sa boîte aux lettres, consommer l'eau du robinet...

Les élus de Saint-Denis s'engagent : lors des réunions, les bouteilles d'eau sont désormais remplacées par de l'eau du robinet en pichet. ●

* Syndicat mixte chargé du traitement des déchets
** Association pour la transparence dans le traitement des déchets
*** Espace projet insertion

Ampoules et piles

L'agglo collecte en déchèterie les tubes néons usagés et les lampes basse consommation. Les ampoules classiques à incandescence et halogènes doivent être jetées à la poubelle et non pas avec le verre. Des bornes de collecte des piles sont également à disposition dans les déchèteries et dans la plupart des grandes surfaces. ●



Les dates à retenir

> MARCHÉS



Au marché gastronomique 2007.

• **Marché gastronomique de Noël**
Le **dimanche 21 décembre**, de **8 h à 17 h**, à la salle des fêtes, une vingtaine de commerçants proposeront des spécialités : volailles, huîtres, foie gras, etc. L'association des Amis du marché tiendra une buvette.

> MUSIQUE



• **Folk irlandais**
Samedi 13 décembre, à **21 h**, à la salle des fêtes, les sapeurs-pompiers organisent un concert irlandais avec Courant d'Eire. La billetterie sera ouverte le samedi 6, de 9 à 12 h, mardi 9 et jeudi 11, de 18 à 20 h, et samedi 13, toute la journée.
Tél. 04 74 32 68 01
ou 09 77 37 85 84

• **Concerts gratuits**
En partenariat avec la commune, Accords Musique organise un concert gratuit le 2^e dimanche du mois, de décembre à avril, à la salle des fêtes. Premier rendez-vous le **14**, à l'écoute d'airs traditionnels. Le **22 décembre**, l'association propose un stage de jazz manouche, suivi d'un concert gratuit à **18 h 30**, à Montrevel, en partenariat avec l'école de musique de la Plaine tonique.
Tél. 06 78 71 31 58
<http://accordsmusique.moonfruit.fr>

• Comédie musicale



Une partie de la troupe en répétition.

L'association Blues en Bresse prépare son spectacle annuel, Le Blues des étoiles, qui mettra en scène 16 jeunes acteurs, chanteurs, danseurs et musiciens. Rendez-vous le **dimanche 18 janvier**, à **15 h 30**, à la salle des fêtes.
Tél. 04 74 21 02 12
www.bluesenbresse.fr

> SOCIAL

• **Centres sociaux et partenaires**
Samedi 22 novembre, la salle des fêtes accueille les 1^{ères} Rencontres départementales « Centres sociaux et partenaires » organisées par la Caf, le Conseil général et la fédération des centres sociaux de l'Ain. Professionnels, bénévoles, associations, habitants, élus... sont les bienvenus.
Tél. 04 74 45 60 65

1, place de la Mairie
BP 195 - Saint-Denis-lès-Bourg
01005 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.ville-saint-denis-les-bourg.fr
ville.stdenislesbourg@wanadoo.fr



La cérémonie s'est déroulée en présence de Jacques Nallet, maire de Saint-Denis, Charlotte Dominjeon, conseillère régionale, Denis Perron, vice-président du Conseil général, et de représentants de L'agglo

> Chaufferie bois Une double inauguration

Samedi 25 octobre, à 10h30, la commune conviait à un double rendez-vous. L'inauguration de l'esplanade de la Liberté, réaménagée en 2007, espace central facilitant l'accès aux équipements publics, arboré et fonctionnel avec ses 180 places de parking, accompagnait celle de la chaufferie bois, près du gymnase.

L'après-midi, les « portes ouvertes » à la chaufferie invitaient à visiter cet équipement mis en service au mars 2008 et à découvrir le

réseau de distribution de chaleur, ainsi que la salle pour les associations accolée au bâtiment. S'inscrivant dans une démarche de développement durable, la construction de la chaufferie bois a été soutenue financièrement par l'Ademe, la Région et le Conseil général, à hauteur de 38 %.

L'utilisation du bois en remplacement de l'énergie gaz permet d'éviter l'émission de plus de 1200 t de CO2 par an dans l'atmosphère. ●

11 novembre

Le 90^e anniversaire de l'Armistice a été célébré mardi 11 novembre, avec la participation active du conseil municipal d'enfants, des écoliers de Saint-Denis et des représentants des conscrits au côté des associations d'anciens combattants. Après le défilé conduit par l'harmonie de Méziériat, la lecture de textes et l'hommage aux 55 jeunes de Saint-Denis morts à la guerre, les enfants ont lâché des ballons accompagnés de



Les messages de paix qui seront renvoyés aux enfants leur permettront de gagner un livre édité par l'Office national des anciens combattants.

cartes transmettant un message de paix en plusieurs langues européennes. ●

Découvrir Redea

Initialement prévue le 17 octobre, la soirée audiovisuelle sur le village roumain de Redea de 1990 à nos jours* aura lieu le 27 novembre, à 20 h, à la salle du foyer. Entrée libre. ●

Tél. 04 74 21 56 21

* Voir bulletin municipal n° 60, p. 4

À la bibliothèque

Rendez-vous ouvert à tous, pour le plaisir de partager ses coups de cœur pour un livre ou un auteur, le prochain club lecteurs aura lieu le jeudi 15 janvier, à 20h30. ●

Tél. 04 74 24 45 43

Le 17 octobre, une quarantaine d'enfants et parents ont assisté à la soirée « Contes aux quatre vents » animée par les conteuses bénévoles de la bibliothèque. Un rayon contes comprenant de nombreux recueils permet de prolonger la découverte des légendes de tous pays et toutes époques.

Du côté des associations

> Pyramide célèbre les Droits de l'enfant

Après des vacances d'automne axées sur la cuisine, avec une rencontre intercentres à Châtillon-sur-Chalaronne, le centre de loisirs Sataplu de l'association Pyramide proposera divers jeux et sorties (patinoire, cinéma...) pour les vacances de Noël, du 22 au 24 décembre et du 29 au 31.

Mais auparavant, un grand rendez-vous citoyen est donné le 19 novembre, pour le forum des Droits de l'enfant qui se tiendra pour la première fois à Saint-Denis, à la salle des fêtes, à l'occasion du 19^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Organisé avec le soutien des Francas et du conseil municipal d'enfants, l'événement réunit des enfants des centres de loisirs de Saint-Denis, Bourg (Les Vennes et Cloé) et Châtillon, pour une rencontre alliant réflexion et détente autour d'un grand jeu.



Le 20 septembre, allée des Sports, une vingtaine d'« objets roulants non identifiés », réalisés par les enfants au centre de loisirs ou en famille, étaient au départ d'une course festive et conviviale.

Un film, réalisé sur place par le Festival du film d'animation pour la jeunesse de Bourg-en-Bresse et projeté en fin de journée, gardera trace de l'opération. ●



Les enfants ont participé au 8^e concours international d'affiches « Agis pour les droits de l'enfant ».

> Du nouveau à l'ACS

L'Association culturelle et sportive a élu en octobre son nouveau bureau pour un an. Présidée par Jean-Claude Gioria, l'ACS a désormais deux vice-présidents chargés respectivement des sports (Franck Berger) et de la culture (Georges Bonnet) et une responsable communication, Stéphanie Fiollet-Girard.

Réunissant environ 450 adhérents de tous âges, l'ACS propose 13 activités, de l'expression artistique jusqu'au volley, via les contes, la danse, l'escalade, la sophrologie... Cinq grands rendez-vous sont au programme de l'année 2009 : le Carnaval le 7 mars*, la rencontre interclubs de gymnastique le 28 mars, les soirées café-théâtre le 4 avril et théâtre jeunes en mai, et le gala sportif le 13 juin. ●

www.acs-st-denis.fr/gd

* en partenariat avec le centre de loisirs Sataplu et le pôle socio-culturel

■ 20^e anniversaire du jumelage franco-allemand

Les 13/14 septembre, près d'une centaine de Sandeniens se sont rendus à Schutterwald – dont une vingtaine découvraient notre ville jumelée pour la première fois –, aux côtés du maire Jacques Nallet, du président du comité de jumelage, Michel Bastien, et de l'ancien maire Félix Douvre. Accueillis dans des familles, ils étaient conviés aux festivités du 20^e anniversaire du jumelage. Au programme : visites touristiques, soirée festive et folklorique avec la participation des écoles et associations locales, célébration œcuménique et réception officielle. ●



De gauche à droite : la députée du Land, Félix Douvre, ancien maire de Saint-Denis, Rudolf Heuberger, ancien maire de Schutterwald, MM. les maires Jacques Nallet et Jurgen Oswald, et Christian Dumont, consul de France à Stuttgart.



Le 17 octobre, une quarantaine d'enfants et parents ont assisté à la soirée « Contes aux quatre vents » animée par les conteuses bénévoles de la bibliothèque. Un rayon contes comprenant de nombreux recueils permet de prolonger la découverte des légendes de tous pays et toutes époques.

> Téléthon

Les 6 et 7 décembre, diverses activités auront lieu au profit du Téléthon (voir programme ci-joint). Le vendredi 6, à partir de 19 h, à la salle des fêtes, les associations de Saint-Denis organisent un repas choucroute, avec en apéritif des « croquilles » d'escargots proposées par les Donneurs de sang. ●

Les rendez-vous

DÉCEMBRE

- **Vendredi 5/samedi 6** : Téléthon.
- **Vendredi 12** : concert « Noël des Anges » (Résonance Contemporaine).
- **Samedi 13** : concert Courant d'Eire des sapeurs-pompiers ; contes de Noël de l'ACS.
- **Dimanche 14** : concert Accords Musique.
- **Mardi 16** : arbre de Noël du club Amitié Rencontre.
- **Samedi 20** : coupe de Noël du Saint-Denis Dojo
- **Vendredi 26** : soirée Des notes et des mots sur les mythes et légendes.

JANVIER

- **Mardi 6** : don du sang.
- **Mercredi 7** : galette des Rois et spectacle du Saint-Denis Dojo.
- **Samedi 10** : concours de belote des Amis de la Veyle.
- **Dimanche 11** : concert Accords Musique.
- **Dimanche 18** : gala annuel de Blues en Bresse.
- **Mardi 20** : concours de belote du club Amitié Rencontre.
- **Vendredi 23/samedi 24/dimanche 25** : salon vente d'articles de pêche des Amis de la Veyle.